



non paiement des charges et loyers suite succession

Par **corinne RS**, le **05/01/2010** à **18:24**

Bonjour,

Je suis veuve et mon époux a lègué à moi et à ma fille un local commercial qui est en indivision avec un de ses frères.

Ma situation est très complexe et difficile à expliquer.

suite à la succession ma fille et moi-même héritons de la moitié d'un local commercial qui est loué à une société dont le gérant n'est autre que mon autre beau-frère.

Jusqu'à ce jour ma part des loyers est versée sur un compte de dépôts chez mon notaire. Mais le locataire ne me règle pas les charges et m'a minoré les trois derniers loyers sans explication.

Par contre il règle à mon indivis (son frère) le loyer majoré des charges. Mais celui-ci refuse aussi de régler les charges.

Je leur est adressé plusieurs courriers mais je n'obtiens que des refus et des menaces de la société me disant que sans l'accord de l'autre bailleur il ne réglera rien et il me traite d'escroc. Pour ma part, j'ai réglé par moitié toutes les charges que le syndic m'envoie. De plus, le locataire a minoré ma part de loyer sans explication alors qu'il règle intégralement le loyer et les provisions de charges par moitié à son frère.

Depuis le décès de mon époux je n'ai que des soucis avec cette famille. Il voudrait me faire vendre aussi les parts de la société dont j'ai hérité à 20% en dessous de l'estimation établie par mon expert comptable.

Je ne sais pas comment résoudre mes problèmes. Avez-vous un conseil à me donner ?